

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'État

le 3 février 2017

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 30, 31 janvier et 1er février 2017**

**2017 V. 26** Vœu relatif à la rénovation de la Tour Eiffel.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,**

Considérant l'importance de la Tour Eiffel dans le capital touristique parisien et français ;

Considérant le contexte touristique parisien difficile qui se répercute sur les résultats de la fréquentation de la Tour ;

Considérant les modifications nécessaires pour un meilleur accueil du public ;

Considérant que les nombreux travaux prévus doivent le moins possible gêner la fréquentation du public ;

Considérant que les travaux de désamiantage, peinture, de modernisation des ascenseurs, de l'aménagement des abords, de la modification du système de la billetterie et de l'accueil général de la Tour doivent se faire dans les meilleures conditions, tant du point de vue du personnel que des visiteurs ;

Considérant qu'une participation de l'État au plan d'investissement de 300 millions d'euros serait nécessaire et totalement légitime au regard du rayonnement international du monument ;

Sur proposition de M. Nicolas BONNET-OULALDJ et des élu-e-s du groupe Communiste - Front de Gauche,

Émet le vœu que :

La Ville de Paris :

- contractualise avec la SETE un programme d'investissements permettant de garantir les conditions d'exploitation du monument dans le confort des salariés et des visiteurs,
- continue d'exprimer auprès de la SETE sa vigilance sur les conditions de travail des personnels et sur leur formation et la qualification des personnes en charge de la billetterie,
- demande au Ministère en charge de la culture une participation exceptionnelle au budget sur les travaux,
- soit attentive à ne pas faire porter aux visiteurs une augmentation trop importante des tarifs qui empêcherait l'attractivité de la Tour.